

Prisonnier au bout du monde, il se voue à saint Jacques, étape 93

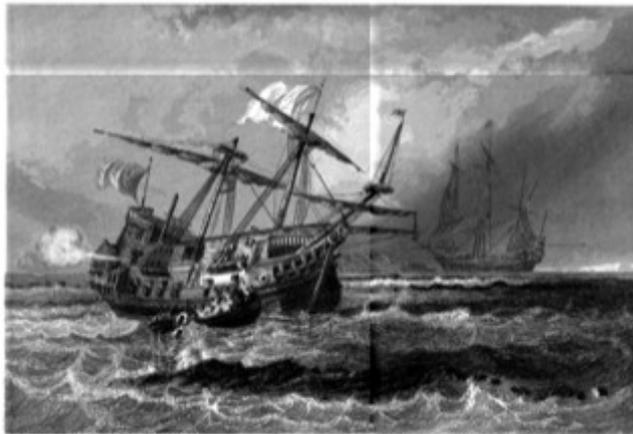
Rédigé par Denise Péricard-Méa le 25 Janvier 2021 modifié le 23 Février 2021
Lu 347 fois

François Pyrard est né vers 1578 à Laval, en Mayenne, dans une famille de commerçants aisés. En 1601, après avoir vendu ses biens, il embarque à Saint-Malo sur « le Corbin », l'un des deux navires armés par la Compagnie des marchands de Saint-Malo, Laval et Vitré pour chercher un chemin des Indes.

Il ne rentre que dix ans plus tard. Il rédige alors le récit de son aventure, publié en 1611 sous le titre

Discours du voyage des Français aux Indes orientales....

par François Pyrard de Laval.



Naufrage du Corbin (Rouargue frères XIXe)

Le 2 juillet 1602, son bateau fait naufrage au large des îles Maldives (26 atolls comprenant plus de mille îles), au Sud-Ouest de l'Inde. Il y est fait prisonnier pendant cinq ans. Il raconte comment, après un rêve où il était libre, il a fait vœu de pèlerinage à Compostelle, en février 1607.

« Deux jours avant ma délivrance, je fis un songe une nuit en dormant en ces îles. Je songeai que j'étais sorti de ce pays, & que j'étais en toute liberté en terre de Chrétiens, ce qui me réjouissait ; à mon réveil, je me levai & je me mis à genoux & je priai Dieu de tout mon cœur qu'il lui plût de me délivrer de cette servitude Mahométane, & de me remettre en terre de Chrétiens, où je puisse reprendre le libre exercice de ma Religion & dès lors je fis vœu de faire le voyage de S. Jacques en Galice, pour en remercier Dieu ».

(Partie I, p. 222-223)

Deux nuits plus tard, arrivent seize navires de pirates. Affolé, le roi prend la fuite « pour sauver lui et ses femmes ». Pyrard décide de profiter de l'occasion. Au milieu de l'agitation, personne ne songe aux prisonniers. Au moment de l'embarquement du roi, ils fuient dans les bois. Les pirates les recueillent. Ses aventures continuent pendant encore cinq ans. Puis il est fait prisonnier à Goa, colonie portugaise sur la côte ouest de l'Inde. Une fois libre et en route pour le Portugal, son navire se perd au Brésil et enfin aborde sur les côtes de Galice.

« Le 20e jour de Janvier de l'année 1611 je me souvins d'un vœu que j'avais fait en ma prison de Goa, qui était, que si Dieu me faisait la grâce d'aller jamais en Espagne, je ferais le voyage de S. Jacques en Galice, ce dont je priais toujours Dieu de bon cœur étant sur mer. Il plut à la Bonté



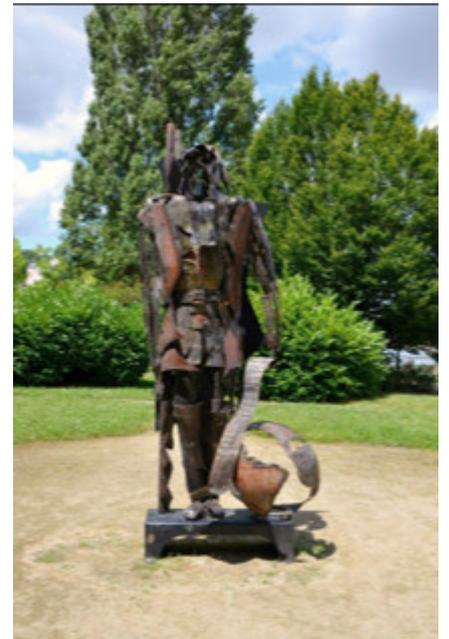
Les les de Bayonne et la rade de Vigo
Nicolas de Fer (1705)

divine de nous jeter en la baie des Iles de Bayonne*, en la côte de Galice où sitôt que nous eûmes mouillé l'ancre, nous y trouvâmes nombre de navires français, qui étaient aussi à l'ancre pour y trafiquer ; aussitôt qu'ils surent notre arrivée, ils nous vinrent voir tous par admiration, & alors nous apprîmes d'eux tout ce qui se passait en France ».

« Etant descendus à terre, après nous être rafraîchis quelques jours avec ces Français, & pris congé, & remercié les Portugais de notre navire, je me résolus d'aller accomplir mon vœu, & je pris mon chemin droit à saint Jacques, qui était à dix lieues de là, & passai par la ville de Ponte Verde (Pontevedra), qui est assez belle.

Ayant satisfait à ce qui était de ma dévotion à saint Jacques, je m'en allai à la Corogne qui est un port de mer à dix lieues de là pour tâcher d'y trouver passage pour la France, ce que, n'ayant pu rencontrer, j'eus avis qu'à un petit port environ à deux lieues de là [sans doute autour de la ria de La Corogne] il y avait une petite barque de la Rochelle, d'environ trente cinq tonneaux, chargée d'oranges, & toute prête à partir. Je m'y acheminai aussitôt, & priai le maître de me donner passage, ce qu'il fit volontiers, & ayant su toutes mes aventures, il fut bien aise de cette rencontre, & ne voulut rien prendre de moi pour mon passage ».

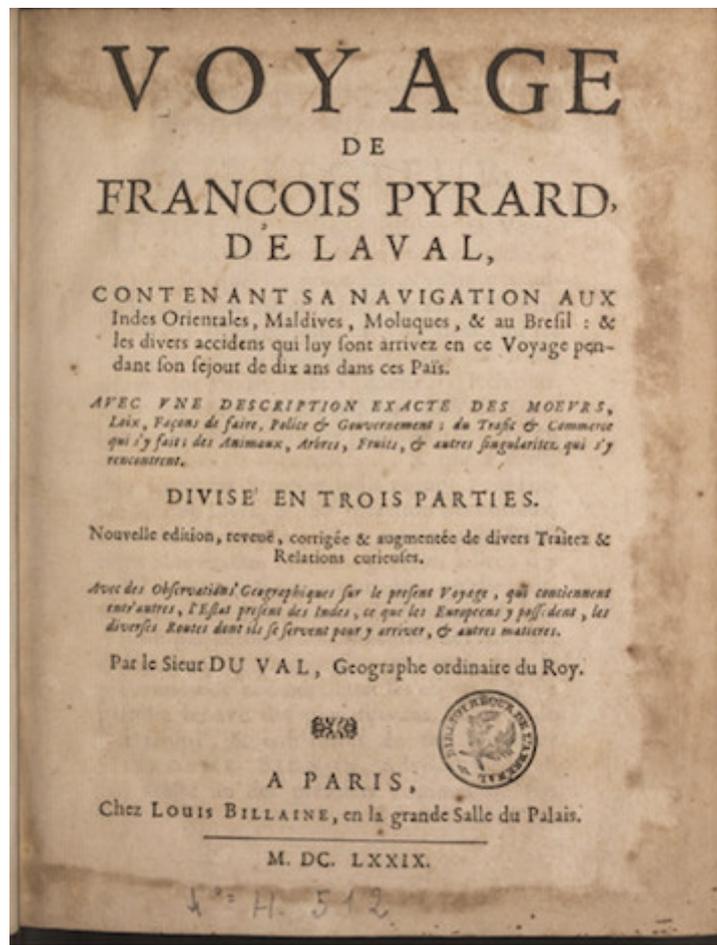
Nous ne demeurâmes que trente-six heures à passer de là à la Rochelle, où grâce à Dieu nous arrivâmes heureusement le cinquième jour de Février : & alors louant Dieu de tout mon cœur, je me tins assuré de pouvoir voir encore une fois la terre de France, que j'avais tant désirée.
(Partie II p. 217)



Statue de François Pyrard à Laval

Le maître du navire fut si heureux de cette rencontre qu'il invita François chez lui et convia ses amis à le rencontrer pour qu'il leur raconte ses aventures.

« Ayant demeuré quelques jours-là, je pris congé de lui, & pris le chemin de mon pays natal, qui est la ville de Laval en Bretagne, où j'arrivai le 16 de Février 1611 »



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Certes il est frustrant de n'avoir qu'un si bref récit de ce pèlerinage, mais il est important de constater qu'au XVIIe siècle encore, tout comme au Moyen Age, les marins et les prisonniers savaient qu'ils pouvaient invoquer saint Jacques en cas de grand péril. Ce n'est pas, bien sûr, ce sauvetage par saint Jacques qui lui valut la vedette mais bien le récit de ses aventures.

Note et compléments

*Les « îles de Bayonne » aujourd'hui îles de Cies, sont situées à l'entrée de la ria de Vigo. Elles dépendaient non pas de Bayonne en France, mais du port de *Baiona*, en Galice. situé un peu au sud, sur la côte. Depuis 1840, ces îles dépendent de la juridiction de Vigo. Elles figurent sur la carte du royaume de Galice, de Nicolas de Fer, datées de 1705.

Le récit de François Pyrard est numérisé sur *Gallica* et résumé en un bon article sur **Wikipedia**

Vos libres contributions solidaires assurent la gratuité de ces envois.

chèque à Fondation David Parou Saint-Jacques,

39 rue du Sergent Bobillot, 37000 TOURS

ou paiement en ligne proposé par HelloAsso

JE PARTICIPE